

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 2 (1956)
Heft: 13

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page des Lecteurs-Rédacteurs

Monsieur,

Je vous ai envoyé la somme de 300 francs pour le *Messageur Suisse* de Paris. Mon mari est né en Suisse mais il habite la France. Il a été malade quatre mois et depuis il est en traitement pour les yeux. Comme il ne peut avoir sa retraite de Suisse à 65 ans je vous demande de bien vouloir me donner l'adresse de la Société de Bienfaisance Franco-Suisse.

En ce moment il lui faut des soins; comme la France a passé une convention d'assistance franco-suisse j'ai bon espoir...

Mme NYFFELER.

Veillez, chère Madame, vous adresser à la Société Helvétique de Bienfaisance, 13, rue Hallé, Paris (14^e). et agréer nos vœux...

Monsieur,

Abonnée au *Messageur Suisse* de Paris, que je trouve d'ailleurs très intéressant, je viens de lire dans le dernier paru que vous étiez à même de faire parvenir l'adresse d'un charcutier suisse où je pourrais également m'approvisionner en produits suisses (vaudois de préférence). Je vous serais très reconnaissante de me faire parvenir l'adresse en question. Merci à l'avance.

Mme BALAGNY.

Vous recevez, chère Madame, l'adresse que vous nous demandez, et à votre tour vous voudrez, nous l'espérons, conseiller au charcutier de faire connaître son adresse dans les colonnes du *Messageur*.

Cher Messageur Suisse,

C'est seulement aujourd'hui que j'écris ma lettre annoncée sur le chèque n° 1.497. Souffrante et me déplaçant avec difficulté — c'est le tribut à payer à la vieillesse, j'ai 77 ans — je vous ai envoyé 500 francs regrettant de ne pouvoir faire plus pour le moment, je vis seule et n'ai que ma retraite.

Je reçois toujours le *Messageur* avec le plus grand plaisir c'est un peu du parfum de notre belle Suisse qu'il nous apporte, aussi, je fais des vœux sincères pour une vaste diffusion et beaucoup d'abonnés. Avec toute ma sympathie cher *Messageur*, et mes meilleurs sentiments.

Mme Vve BOULET.

A vous, chère Madame et Amie du *Messageur Suisse* de Paris, nos remerciements émus et les vœux sincères que nous vous retournons du plus profond de notre cœur.

Monsieur,

Je me suis abonnée au *Messageur Suisse* en souvenir de mon mari, genevois de naissance (mais origine française).

Nous sommes allés si souvent en Suisse ensemble que j'avais appris à aimer votre pays que je considérais comme ma deuxième patrie.

Me voilà désenchantée par la reproduction dans le premier numéro 1956 de différents passages du livre de M. Luthy qui est loin d'être sympathisant français puisqu'il s'ingénie à abaisser mon pays qui a pourtant une place honorable dans le monde — je peux vous assurer qu'à la parution ce livre a provoqué des sentiments de révolte.

Je trouve que le *Messageur Suisse* a manqué de tact en publiant ceci — on est chatouilleux en France, un travers de plus.

Je ne renouvellerai pas mon abonnement et vous prie de recevoir, Messieurs, mes sentiments distingués.

A. DUFAUX.

Nous regrettons surtout, chère Madame, que vous n'ayez pas lu à fond l'excellent article de René Caloz, précédemment paru dans la *Gazette de Lausanne*, vous n'en seriez pas à nous quitter, ce que nous déplorons, sur une fâcheuse impression. Nous demeurons persuadés d'avoir placé — à point nommé — nos lecteurs en présence d'arguments susceptibles d'éclairer et d'éclaircir des événements qui intéressent le monde entier et que René Caloz avec mesure, tact et compétence a examinés pour le public suisse de langue française tout acquis à la France. Chatouilleux on l'est partout, et partout on peut détester les mensonges qui font tant de mal et préférer les mensonges qui font tant de bien.

Messieurs,

C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance du dernier bulletin de l'année.

Je m'empresse de vous préparer un virement chèque postal de 300 francs pour le renouvellement pour 1956.

Ce journal m'a fort intéressé et je veux espérer que vous aurez encore pour 1956 de nombreux adhérents. Il me serait agréable que vous puissiez à l'occasion me donner quelque renseignement sur la manifestation « Le Train du Bonheur ». Maintenant que je suis seule, je cherche en dehors de mon travail à m'évader pour combler le grand vide à mon foyer. Ce déplacement se fait-il tous les ans, vers quelle époque et quel en est le montant? Comme je disais il y a quelques mois à M. Schenk, il faudrait que la sortie organisée par le Cercle Commercial de Paris puisse se faire soit fin mai ou au mois de juin, lorsque les jours sont les plus longs et où il n'y a pas encore de départs en vacances?

En vous remerciant.

Mme Charles BAUMANN.

C'est nous, chère Madame, qui vous remercions. Nous allons tâcher de vous donner des renseignements au sujet du Train du Bonheur dès que possible, et nous soumettons à qui de droit votre suggestion à propos de la sortie du Cercle Commercial Suisse de Paris.

LE MESSAGEUR.